



UN REFUGE LPO DANS MON ÉTABLISSEMENT

**Connaître, expérimenter, comprendre
pour mieux protéger la nature.**



**Refuges
LPO**

QU'EST-CE QU'UN REFUGE LPO ?

Un Refuge LPO est un terrain privé (petit ou grand jardin, cour ou balcon...) ou public (parc, espace vert, sentier...) sur lequel le propriétaire ou gestionnaire s'engage à accueillir, protéger et favoriser la nature.

Pour cela, il respecte la Charte des Refuges LPO et s'appuie sur les 15 gestes favorables à la biodiversité (www.lpo.fr/gestes-refuges).

CHARTRE DES REFUGES LPO

En créant un Refuge LPO, je suis volontaire pour accueillir, protéger et favoriser la nature chez moi. Pour cela, j'exclus la chasse et la pêche et je m'engage à :

- Créer les conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvages
- Préserver mon Refuge de toutes les pollutions
- Réduire mon impact sur l'environnement

CRÉEZ UN COIN DE NATURE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT

Vous représentez une école, un Ehpad, un hôpital, un centre de loisirs, une structure d'accueil pour personnes handicapées... et vous disposez d'un coin de nature ?

Créez un Refuge LPO et agissez pour la protection de la nature en impliquant vos élèves, pensionnaires, patients, bénéficiaires...

Créer un Refuge LPO dans votre établissement c'est :

- Améliorer le cadre de vie.
- Renforcer le lien social entre les membres de votre établissement.
- Créer un environnement sain sans produits chimiques, protégeant la santé des usagers.
- Aménager une zone refuge pour la biodiversité, apporter le gîte et le couvert à la faune (planter des espèces locales, créer une mare naturelle...).
- Privilégier l'ouverture vers l'extérieur et échanger avec d'autres établissements.

Mon abonnement au programme Refuges LPO me permet de :

- Faire partie de la communauté des Refuges LPO et accéder au programme d'animation locale près de chez moi
- Recevoir la newsletter L'Echo des Refuges (mensuelle et exclusive)
- Recevoir les invitations aux webinaires annuels réservés au réseau des Refuges LPO
- Accéder à l'espace web personnalisé de mon Refuge LPO
- Accéder aux conseils de la LPO par mail et téléphone
- Bénéficier de remises sur la Boutique LPO (abonnement à L'OISEAU MAG, produits)



COMMENT CRÉER MON REFUGE LPO ?

- 1 Mon établissement s'engage à respecter la charte des Refuges via une convention de 3 ans.**
- 2 Je crée mon compte sur monespace.lpo.fr en tant que personne morale, j'inscris mon Refuge (85€/3 ans) et je reçois mon coffret d'accueil.**
- 3 Je m'appuie sur les 15 gestes Refuges LPO pour aménager mon refuge et j'organise des ateliers et animations.**
- 4 Au bout de 3 ans, je renouvelle en ligne mon abonnement au programme (45€).**

Le coffret établissement comprend :

- 1 panneau Refuges LPO
- 1 livret d'activités pédagogiques
- 3 livrets mini-guides : oiseaux des jardins, cohabiter avec la faune et la flore sauvages, les 15 gestes Refuges LPO
- 1 nichoir pour mésange bleue
- 1 jeu des jumelles (identification des oiseaux communs)
- 1 calendrier Refuges
« agissons au fil des saisons »

UN REFUGE LPO POUR SENSIBILISER À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Animer : Faire vivre le Refuge LPO

Un Refuge LPO est un support d'éducation idéal pour aborder les problématiques de perte de biodiversité, de cohabitation avec la faune sauvage, d'accueil de la Nature.

Impliquez vos élèves, patients, bénéficiaires en :

- Vous appuyant sur les supports pédagogiques fournis dans votre coffret.
- Contribuant à un programme de sciences participatives.
- Développant ensemble, lors d'ateliers, les 15 gestes Refuges...

Pour aller plus loin...

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement sur mesure ? Votre LPO locale peut vous proposer de nombreuses prestations (sur devis) comme des animations, la réalisation d'un diagnostic écologique et des préconisations de gestion, en vous accompagnant tout au long de l'année.

Communiquer : Valoriser votre démarche

- Installer le panneau et le nichoir.
- Créer un évènement festif pour inaugurer votre Refuge. Du matériel et des expositions LPO sont disponibles (en location).



REJOIGNEZ LE 1^{ER} RÉSEAU NATIONAL DE JARDINS DE NATURE !

Le jardin n'est pas qu'un espace décoratif ou récréatif : il peut être un réel espace dédié à la protection du vivant ! La biodiversité fait face à un effondrement alarmant... Pour agir, contribuer à sa protection et à son épanouissement, des actions simples peuvent être mises en place.

Depuis 1921, les Refuges LPO constituent un grand maillage de lieux préservés. Aujourd'hui, plus de cent ans après la création du programme, ce réseau compte plus de 60 000 Refuges représentant 70 000 hectares de nature protégée (chiffres septembre 2025).

Avec le soutien de



**L'inscription au réseau des Refuges LPO est indépendante de l'adhésion LPO.
Pour découvrir comment vous engager aux côtés de la LPO :
RDV sur le site lpo.fr**



La LPO bénéficie de l'agrément national au titre des « associations éducatives complémentaires de l'enseignement public de l'Éducation nationale ».

**LPO France • Programme Refuges LPO
Fonderies Royales • CS 90263 • 17305 Rochefort cedex**

refuges.pm@lpo.fr • 05 46 82 12 34

Service Éditions LPO n°ED2306003 © LPO 2024.

Photos : LPO PACA, Adobe Stock.

Imprimerie Lagarde (17 Saujon) Imprim'Vert.

refuges.lpo.fr



**LE TRI
+ FACILE**



**Refuges
LPO**